

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
12638

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Subvention relative au renforcement de l'équipe 115 - service de l'accueil et l'orientation (SIAO).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le département des Bouches-des-Rhône, le 115, numéro vert national à déclinaison départementale est géré par l'association sara-logisol, loi 1901, localisée au 41 Bd de la fédération BP 10020 – 13004 Marseille dont le Président est Monsieur Daniel TAILLADE.

Institué par la loi relative à la lutte contre les exclusions de 1998, le dispositif de veille sociale est chargé d'accueillir les personnes sans-abris ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état (article L.345-2 du code de l'action sociale et des familles).

Dans les Bouches-du-Rhône, le dispositif repose sur le 115 qui gère les orientations vers l'ensemble des structures d'urgence, y compris les accueils de nuit de la madrague-ville et de Saint Jean de Dieu à Marseille.

La mission du 115 repose sur un accueil téléphonique basé sur trois axes :

- l'écoute, l'information, l'orientation ;
- la mise à l'abri ;
- la réponse aux signalements.

De plus, le 115 est chargé d'une mission d'observatoire ainsi que d'un rôle d'alerte et de veille sociale. Enfin, la loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014 (accès au logement et à un urbanisme rénové) intègre ses missions à celle du service intégré d'accueil et d'orientation des Bouches-du-Rhône (SIAO 13) en instituant une gestion directe des places d'urgences pour les personnes isolées et les familles.

Jusqu'au 31 décembre 2009, le service de procédures d'urgence enfance (SPUE - direction de l'enfance famille) assurait l'orientation d'un public élargi 24h/24 et 365 jours par an.

Le 1er janvier 2010, le SPUE est créé et fonctionne jusqu'en juin 2013 où il devient la CRIP 13 (cellule de recueil des informations préoccupantes des Bouches-du-Rhône) et ne fonctionne plus que 5 jours par semaine de 8h à 20h.

Le 115 a donc pris le relais de la CRIP 13 durant les périodes de fermeture du service pour ce qui concernait l'hébergement d'urgence y compris le public qui relevait de la compétence du Conseil départemental

En janvier 2017, la direction de l'enfance famille (DEF) informait le 115 qu'elle n'interviendrait plus financièrement au titre de « l'hébergement d'urgence en hôtel » et que la CRIP 13 se recentrerait sur sa mission principale : « la réception et la qualification des informations préoccupantes ».

Le 115 a donc repris la charge globale des appels, et la DITAS a pris le relais au titre de l'action sociale.

En 2017, le nombre de demandes exprimées auprès du 115 s'est élevé à 133 017 (107 240 en 2016) pour : signalements, prestations, renseignements, alimentation et mise à l'abri (représentant 25 200 personnes) :

- les hommes isolés ont une file active à nouveau en progression (7857) et représente 72 % du total des demandes, dont 63 % d'entre eux ont été confrontés une ou plusieurs fois à un refus pour manque de place ;
- les femmes isolées ont leur nombre qui reste stable malgré les refus par manque de places qui les mettent en danger, 616 d'entre elles ont bénéficié de nuits d'hôtel pour un nombre total de 1932 nuitées ;
- 267 femmes ont fait appel au 115 suite à des violences (253 en 2016) ;
- 816 ménages ont été pris en charges dans le cadre du service plus ;
- 1654 jeunes entre 18 et 20 ans particulièrement vulnérables dans les hébergements d'urgence sociale ont sollicité le 115 (914 en 2016) ;
- les personnes âgées (plus de 60 ans) représentent 8% de la file actives des UHU soit 200 personnes environs.

Outre, la très forte augmentation des appels et de l'activité, cette évolution a généré une complexification du travail, la nécessité de hausser la qualité de l'organisation et de solliciter plus encore les compétences des écoutants.

Les services de l'Etat ont soutenu cette évolution en augmentant la dotation du 115, ce qui lui a permis de renforcer l'équipe qui se compose actuellement de 13 écoutants se succédant 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Pour l'année 2018, l'association sara-logisol sollicite du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, une subvention de 35 000 €

Compte tenu de l'augmentation significative des sollicitations envers le 115 et dans le souci de ne pas remettre en cause l'actuel équilibre avec les services de l'Etat, il est proposé dans le cadre du budget 2018, l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL